

> FICHE CONTRAT DE LOCATION

01 > Il est mis un appareil de téléalarme au domicile de :

M. / Mme / Mlle :

Adresse :

Commune :

A compter du :

02 > Chaque mois, sur indication du service téléalarme de ViennAgglo

M. / Mme / Mlle, délégué(e) de la commune, procédera à une vérification du bon fonctionnement de l'appareil.

03 > La location mensuelle est de : Euros

La participation de la commune ou du CCAS est de :

La participation de l'abonné(e) est de :

Le montant de cette location pourra varier chaque année en référence à la révision des tarifs publics.

Il inclut toutes les interventions techniques.

04 > Les personnes qui n'ont pas de contact de proximité **OU de boîtier à clés seront responsables des dégâts éventuels causés lors de l'intervention après un appel téléalarme.**

Fait en deux exemplaires à Le

La personne délégué(e)
Signature :

L'utilisateur
Signature :